

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA 8^e RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE LUNDI 17 AVRIL 2023, À 19 h, AU LOCAL 4109 DU PMV DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE.

Présences :

Pour représenter les parents

- M. Olivier Barbier
- M^{me} Julie Baribeau
- M. René Boudreau
- M^{me} Sonia Chenel
- M. Aboubacar Fode Camara
- M. Ayoub Hentati
- M. Steve Turmel

Pour représenter le personnel enseignant

- M^{me} Johanne Boudreault
- M^{me} Nathalie Demers
- M^{me} Marina Gonzalez
- M^{me} Geneviève Proteau
- M. Guillaume Roy

Pour représenter les élèves

- M^{me} Mathilde Bernard
- M^{me} Sam Tessier

Pour représenter le personnel professionnel

- M^{me} Cynthia Marin

Pour représenter le personnel de soutien

- M^{me} Sophie Gagnon

Pour représenter la communauté

- M. Jonathan Morin

Direction

- M. Daniel Lemelin

Absences annoncées : M^{me} Nancy Bédard
Mme Ghalia Kebbas

1 OUVERTURE

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 19 h au local 4109.

1.1 MOT D'OUVERTURE

Le président accueille tous les membres. Avant de débiter officiellement les sujets à l'ordre du jour, il désire souligner que la candidature de M. Daniel Lemelin a été retenue par le conseil de l'Ordre de l'excellence en éducation à titre de membre. Cette nomination vient souligner l'implication hors pair du directeur de l'école dans le domaine de l'éducation. Tous les membres du CÉ le félicitent chaleureusement.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour qui a été préalablement lu par tous. Pour des raisons techniques, le point **2.3 – Approbation de deux voyages automne 23-24** sera fait en premier dans la section *Décisions*.

1 OUVERTURE

- 1.1 Mot d'ouverture
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Intervention du public
 - 1.3.1 Éco-comité de l'école
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2023
- 1.5 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Correspondance reçue

2 DÉCISIONS

- 2.1 Délégation de l'organisation des cours d'été
- 2.2 Approbation de nouvelles sorties éducatives
- 2.3 Approbation de deux voyages automne 23-24

3 CONSULTATION

Aucune

4 DISCUSSION

- 4.1 Date de l'assemblée générale des parents

5 INFORMATIONS

- 5.1 État de situation sur les travaux
- 5.2 Rapport de la présidence
- 5.3 Rapport de la trésorerie
- 5.4 Rapport de la direction
- 5.5 Rapport du conseil des élèves
- 5.6 Rapport du représentant au comité de parents

6 AUTRES SUJETS

Aucun

7 FERMETURE

- 7.1 Interventions des membres
- 7.2 Levée de la réunion

CÉ52
04-23

Il est proposé par M. Ayoub Hentati et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté après la modification proposée.

1.3 INTERVENTION DU PUBLIC

1.3.1 Éco-comité de l'école

M. Patrice Bélanger, l'enseignant qui supervise l'éco-comité de l'école, présente l'historique du comité. Il désire, entre autres, discuter d'un projet que des élèves très engagés désirent réaliser. Des élèves sur place expliquent leur projet. Ils sont accompagnés d'un membre d'Éco-Serres de l'université Laval qui soutient ce projet scolaire. Il s'agit de la construction d'une serre éducative sur les terrains de l'école qui aura pour objectif de promouvoir l'agriculture urbaine et d'en développer un programme pédagogique. Des démarches de financement auprès de différents partenaires sont à venir. L'éco-comité souhaite obtenir le soutien du CÉ dans leurs démarches, l'appui de l'école dans leur projet et le soutien, entre autres matériel, du CSS. Une présentation du projet est également prévue au conseil d'administration du CSS la semaine prochaine. L'éco-comité prévoit débiter la construction de la serre à l'automne 2024 si tout se passe comme prévu. Le CÉ appuie ce projet. Une lettre sera écrite en ce sens à la direction générale du CSS au nom de tous les membres.

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 MARS 2023

Le président fait la lecture du procès-verbal qui a été préalablement lu par tous.

**CÉ53
04-23** Il est proposé par M^{me} Sam Tessier et résolu à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

1.6 CORRESPONDANCE REÇUE

M^{me} Sophie Gagnon, secrétaire de l'école et membre du CÉ, a transmis une lettre provenant du syndicat des employés de soutien au président concernant le dépôt des offres patronales destinées au personnel de soutien à l'école. Dans le contexte des négociations concernant leur convention collective, des conditions de travail difficiles, de la difficulté au niveau de l'attraction et de la rétention de personnel et de la précarité d'emploi, les employés de soutien souhaitent solliciter l'appui du CÉ.

2 DÉCISION

2.1 DÉLÉGATION DE L'ORGANISATION DES COURS D'ÉTÉ

Le président mentionne qu'il a fait des démarches une seconde fois à la suite de la dernière rencontre du CÉ auprès de M. Beaupré, directeur des services éducatifs du CSS. La lettre fait référence à la délégation des cours d'été pour les 1^{re}, 2^e et 3^e secondaires en présentiel, mais du mécontentement des membres du CÉ concernant les cours d'été en virtuel pour les élèves en difficulté de 4^e et de 5^e secondaire. Il a ensuite contacté trois présidents de CÉ d'autres écoles du CSS pour connaître leur position en lien avec ce dossier. Le président n'a reçu aucune réponse.

Le directeur informe les membres que si le CÉ ne délègue pas les cours d'été pour les 4^e et 5^e secondaires ce soir, les élèves de l'école ne pourront pas bénéficier des ententes de services entre le CSS et les entreprises privées qui donneront les formations à distance. Les parents seront dans l'obligation de trouver eux-mêmes des endroits pour que leurs enfants puissent avoir accès à un service reconnu.

Comme les membres du CÉ ne veulent pas porter préjudice aux élèves de l'école, ils acceptent de déléguer les cours d'été pour tous les niveaux. Par contre, ils veulent amorcer une réflexion sur les possibilités réelles d'offrir des cours en présentiel pour tous les élèves de l'école dès le début de la prochaine année scolaire. Le dossier figurera sur le plan de travail 23-24.

**CÉ54
04-23** Le conseil d'établissement de Rochebelle se voit contraint de déléguer l'organisation des cours d'été pour les 4^e et les 5^e secondaires en ligne au CSSDD, mais souhaite qu'une réflexion s'amorce au sein de toutes les écoles secondaires du CSS dès l'automne 2023 pour s'assurer que les élèves de 4^e et de 5^e secondaires aient accès à des cours en présentiel à l'été 2024.

D22 04-23 2.2 APPROBATION DE NOUVELLES SORTIES ÉDUCATIVES

Le président présente les nouvelles demandes de sorties éducatives.

**CÉ55
04-23** Il est proposé par M^{me} Geneviève Proteau et résolu à l'unanimité d'approuver toutes les nouvelles demandes de sorties éducatives.

2.3 APPROBATION DE DEUX VOYAGES AUTOMNE 23-24

M. Patrice Bélanger, enseignant de l'école, présente deux voyages prévus à l'automne 23-24. Il s'agit de deux voyages traditionnels de niveau pour le PEI de 4^e et de 5^e secondaires (New-York et Washington).

CÉ56 04-23 Il est proposé par M^{me} Sam Tessier et résolu à l'unanimité d'approuver les deux voyages de l'automne 23-24.

3 CONSULTATION

Aucune consultation

4 DISCUSSION

4.1 DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Historiquement, à l'école De Rochebelle, l'assemblée générale des parents a lieu la veille de la rentrée scolaire pour les élèves. Pour des raisons techniques, le directeur informe les membres du CÉ que cette année, l'assemblée aura plutôt lieu début septembre pour prévoir une première réunion du CÉ à la fin du même mois. L'assemblée générale des parents sera donc le 11 septembre 2023 à 19 h.

5 INFORMATIONS

5.1 ÉTAT DE SITUATION SUR LES TRAVAUX

Le directeur fait le topo de l'avancement des travaux de l'école.

Il mentionne que les travaux au PFL sont débutés. Une partie du stationnement a été clôturée pour cette raison. Certains arbres ont dû être sacrifiés, mais un reboisement sera fait après les travaux. Les travaux du sous-sol sont également en cours, entre autres, pour refaire des poutres de soutènement.

Pour ce qui est des négociations pour le tramway, un avis d'expropriation a été émis par la ville de Québec envers le CSS pour les terrains de l'école. L'avis a été émis même si aucune entente n'est signée. Les négociations sont d'ailleurs toujours en cours. Le CÉ prendra position par l'entremise d'une lettre à l'attention de la direction générale du CSS concernant leurs inquiétudes envers l'évolution de ce dossier qui semble piétiner.

5.2 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Aucun nouveau point à apporter.

5.3 RAPPORT DE LA TRÉSORERIE

Le trésorier n'a aucune nouvelle dépense à déclarer. Il mentionne qu'il a en sa possession les formulaires de réclamation de frais de déplacement et de frais de gardiennage si jamais un membre en avait besoin. Les formulaires seront mis à jour et envoyés à tous. La date limite pour réclamer ces frais est 15 jours après la dernière rencontre du mois de juin.

5.4 RAPPORT DE LA DIRECTION

Le directeur présente son rapport :

- Plusieurs équipes sportives ont remporté de belles médailles dans les dernières semaines lors de divers tournois.
- Les sports de printemps débiteront sous peu.
- La finale régionale de Secondaire en spectacle vient d'avoir lieu. Trois élèves de l'école se sont démarqués et participeront à l'étape suivante, soit Sam Tessier, Émilien Marcil et Samuel Vo.
- Le rendez-vous national des jeunes élus vient d'avoir lieu à l'école. Un ancien de l'école, Nicolas Ouellet, animait l'événement. Il a appris, lors de l'événement, qu'il ferait partie de la prochaine cohorte des ambassadeurs de l'école.

- Dans le cadre du mois de l'histoire des femmes, 15 jeunes filles de l'école ont été invitées à prendre le thé au consulat des États-Unis afin de rencontrer de grandes dames de notre société.
- La comédie musicale est de retour. Le spectacle est majestueux! Félicitations à tous les jeunes impliqués!
- Le 5 avril dernier, M. Simon Duguay, enseignant en informatique à l'école, a obtenu le prix de la relève de l'AQUOPS.
- Le festival full théâtre reprend du service cette année. La liste des pièces disponibles est disponible en ligne sur le site de l'école.
- Plusieurs dates importantes sont à retenir. Le 25 mai aura lieu le souper SOPAR. Le 27 mai aura lieu le spectacle de la vie étudiante qui aura lieu au Collège des Compagnons. Le 29 mai aura lieu l'inauguration d'Expo-Art. Le 30 mai aura lieu le spectacle de musique. Le 7 juin aura lieu le gala méritas au complexe sportif. Le 8 juin aura lieu la cérémonie de fin d'études. Le 9 juin aura lieu le gala sportif. Finalement, le 29 juin aura lieu le bal des finissants.

5.5 RAPPORT DU CONSEIL DES ÉLÈVES

La représentante de 4^e secondaire fait un retour sur le Rendez-vous des jeunes élus. Les participants ont vraiment apprécié l'évènement. Le directeur souligne le travail colossal du conseil des élèves sur ce dossier.

Le conseil des élèves travaille actuellement sur la mise en place d'une coupe du monde de soccer. Une rencontre à ce sujet a lieu demain. De plus, il travaille sur la prochaine journée culturelle.

Pour ce qui est de l'environnement, le samedi 22 avril prochain aura lieu la journée de la Terre. Pour la souligner, le conseil des 4^e secondaires souhaite organiser des activités tout au long de la semaine, tel que la collecte de déchets à l'extérieur sur les terrains de l'école.

Finalement, les représentantes font un retour sur les différentes activités de Pâques qui viennent d'avoir lieu.

5.6 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Les représentants au comité de parents ont interrogé M. Pleau concernant le dossier du Tramway. Ce dernier a expliqué que le processus de médiation a été enclenché dès le lendemain de la réception de l'avis d'expropriation des terrains de l'école.

Il est mentionné également qu'il y a encore une augmentation des inscriptions pour la prochaine année scolaire.

Les chèques de remboursement concernant la grève des transports scolaires seront envoyés sous peu.

Les négociations de conventions collectives sont en cours et pourraient causer certaines perturbations à l'automne prochain.

Finalement, le représentant au comité de parents s'est informé sur la procédure à suivre pour pouvoir communiquer avec les parents des élèves de l'école. Il doit passer par le CÉ qui fera une motion pour que ce soit possible par l'entremise de la direction de l'école. Le directeur propose de passer par le communiqué envoyé régulièrement par courriel aux parents.

6 AUTRES SUJETS

Aucun

7 FERMETURE

7.1 INTERVENTION DES MEMBRES

Le directeur souhaite souligner le travail extraordinaire des bénévoles de la fondation de l'école cette année avec la reprise des activités à la suite de la pandémie.

7.2 LEVÉE DE LA RÉUNION

**CÉ57
04-23**

Il est proposé par M^{me} Geneviève Proteau et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 21 h 06.

René Boudreau
Président

Daniel Lemelin
Directeur

Élodie Lizotte
Secrétaire